



COMMUNIQUÉ

Le CN annonce une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités et une augmentation de 7 % de son dividende

MONTREAL, le 23 janvier 2024 — Le CN (TSX : CNR) (NYSE : CNI) a annoncé aujourd'hui que son Conseil d'administration avait approuvé une augmentation de 7 % de son dividende de 2024 sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie ainsi que le rachat d'actions dans le cadre d'une nouvelle offre publique dans le cours normal des activités (l'offre).

L'offre permet de racheter, pour annulation, sur une période de 12 mois, une tranche maximale 32 millions d'actions ordinaires, soit 5,63 % des 568 002 080 actions ordinaires émises et en circulation de la Compagnie, et non détenues par des initiés en date du 18 janvier 2024. À cette date, 642 832 885 actions ordinaires étaient émises et en circulation.

« Le CN a continué à produire de bons résultats financiers et à dégager un flux de trésorerie disponible malgré des conditions de marché difficiles. Notre performance et nos attentes nous permettent de maintenir la croissance ininterrompue de nos dividendes depuis la privatisation. Nous annonçons également un nouveau programme de rachat d'actions qui est conforme à l'annonce que nous avons faite lors de notre journée des investisseurs du mois de mai et qui consiste à augmenter graduellement notre levier financier au fil du temps, sous réserve de la conjoncture économique. » - Ghislain Houle, vice-président exécutif et chef de la direction financière du CN

L'offre, débutant le 1^{er} février 2024 et se terminant le 31 janvier 2025, sera réalisée au moyen d'une combinaison de transactions discrétionnaires et de programmes de rachat automatique ajustés au cours du marché au moment du rachat par l'intermédiaire des services de la Bourse de Toronto et de la Bourse de New York, ou d'autres systèmes de négociation parallèles remplissant les conditions requises, et sera conforme aux règlements de ces institutions. Les rachats pourraient aussi être réalisés par l'entremise de programmes d'instruments dérivés, de transactions de rachat d'actions accéléré ou d'autres méthodes d'acquisition d'actions, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires et liées au marché boursier requises et aux conditions et aux moments qui seront permis par les lois applicables.

Les décisions concernant le moment et l'importance des rachats futurs d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre sont à la discrétion de la direction et reposent sur divers facteurs, notamment les conditions du marché. La nouvelle offre a été approuvée aujourd'hui par la Bourse de Toronto (TSX). En vertu des règles de la Bourse de Toronto, le CN peut racheter quotidiennement un nombre maximal de 263 790 par l'entremise des services de la Bourse de Toronto dans le cadre de l'offre.

Le CN est d'avis que le rachat de ses actions constitue une utilisation appropriée et avantageuse des fonds de la Compagnie.

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités du CN annoncée en janvier 2023 pour le rachat d'une tranche maximale de 32 millions d'actions ordinaires expire le 31 janvier 2024. À la clôture du marché le 18 janvier 2024, le CN avait racheté 27 831 537 actions ordinaires à un prix moyen pondéré de 156,25 \$ CA par action, excluant les frais de courtage, et remis 4 349 M\$ CA à ses actionnaires. Les achats ont été effectués par l'intermédiaire des systèmes de la bourse de Toronto.

Le Conseil d'administration du CN a aussi approuvé un dividende sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie pour le premier trimestre de 2024. Un dividende trimestriel de quatre-vingt-quatre cents et demi (0,8450 \$ CA) par action ordinaire sera versé le 28 mars 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 7 mars 2024.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, de même que les énoncés, fondés sur l'évaluation et les hypothèses de la direction et accessibles au public portant sur le CN. Ces énoncés, de par leur caractère prospectif, impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Le CN prévient que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Les énoncés prospectifs peuvent se reconnaître à l'emploi de termes comme « croit », « prévoit », « s'attend à », « présume », « perspective », « planifie », « vise » ou d'autres termes semblables.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de rendement futur et impliquent des risques, des incertitudes et d'autres éléments susceptibles de modifier, de façon importante, les résultats, le rendement ou les réalisations réels du CN par rapport aux perspectives ou aux résultats, au rendement ou aux réalisations futurs contenus implicitement dans ces énoncés. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les énoncés prospectifs comprennent, sans en exclure d'autres : la conjoncture économique et commerciale en général, y compris les facteurs ayant des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales. Ces facteurs sont : les pandémies et les conflits et tensions géopolitiques; la concurrence dans le secteur; la variabilité des taux d'inflation, de change et d'intérêt; les variations de prix du carburant; les nouvelles dispositions législatives et (ou) réglementaires; la conformité aux lois et règlements sur l'environnement; et les mesures prises par les organismes de réglementation. À cela s'ajoutent l'augmentation des charges relatives à l'entretien et à l'exploitation; les menaces à la sécurité; la dépendance à l'égard de la technologie et les risques de cybersécurité connexes; les restrictions au commerce ou les modifications aux ententes de commerce international; et le transport de matières dangereuses. Il faut aussi tenir compte des différents événements qui pourraient perturber l'exploitation, y compris les barrages illégaux sur les réseaux ferroviaires et les événements naturels comme les intempéries, les sécheresses, les incendies, les inondations et les tremblements de terre; les changements climatiques; les négociations syndicales et les interruptions de travail; les réclamations liées à l'environnement; les incertitudes liées aux enquêtes, aux poursuites ou aux autres types de réclamations et de litiges; et les risques et obligations résultant de déraillements. Enfin, citons également l'échéancier et la réalisation des programmes de dépenses en immobilisations; la disponibilité et la compétitivité des coûts des carburants renouvelables et le développement de nouvelles technologies de propulsion des locomotives; les risques réputationnels; la concentration des fournisseurs; les exigences en matière de capitalisation des régimes de retraite et la volatilité. Sans oublier les autres risques décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CN auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. On pourra également trouver une description des principaux facteurs de risque concernant le CN dans la section « Rapport de gestion » des rapports annuels et intermédiaires du CN ainsi que dans la Notice annuelle et le formulaire 40-F déposés par la Compagnie auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et qui sont accessibles sur le site Web du CN.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur l'information disponible à la date où ils sont formulés. Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois applicables sur les valeurs mobilières. Si le CN décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure que le CN fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective. Les informations diffusées sur notre site Web ou accessibles par son intermédiaire ne font pas partie du présent communiqué de presse.

À propos du CN

Le CN est un chef de file mondial du transport et un partenaire commercial majeur. Essentiel à l'économie, aux clients et aux collectivités qu'il dessert, le CN achemine annuellement en toute sécurité plus de 300 millions de tonnes de ressources naturelles, de produits manufacturés et de produits finis partout en Amérique du Nord. Le réseau du CN relie les côtes est et ouest du Canada au sud des États-Unis par un réseau ferroviaire de 18 800 milles. Le CN et ses filiales contribuent à la prospérité des collectivités et au commerce durable depuis 1919. Le CN maintient son engagement à l'égard des programmes de responsabilité sociale et de l'environnement.

– 30 –

Sources:

Médias

Jonathan Abecassis

Premier directeur

Affaires publiques et relations avec les médias

438 455-3692

media@cn.ca

Investisseurs

Stacy Alderson

Vice-présidente adjointe

Relations avec les investisseurs

514 399-0052

investor.relations@cn.ca